



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cambodge

Question écrite n° 5369

Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation générale au Cambodge. Il constate que la fraction Khmers rouges, privée de toute légitimité démocratique, continue de pratiquer la politique de la terreur et ne se soumet pas aux résolutions de la communauté internationale et en particulier de la France. En conséquence, il demande quelle politique la France mènera à l'encontre des Khmers rouges, notamment après la dernière consultation électorale cambodgienne.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaité connaître la position française à l'égard des Khmers rouges depuis les élections de mai auxquelles ils ont refusé de participer. Depuis la constitution du gouvernement provisoire en juillet dernier suite aux élections démocratiquement organisées par l'APRONUC fin mai, les nouvelles autorités légitimes cambodgiennes ont montré leur détermination à résoudre la question Khmer rouge dont la situation militaire et politique s'érode à en juger par les défections qui ont pu être enregistrées à l'intérieur du pays. La France soutient le processus de réconciliation nationale engagé par le nouveau gouvernement de Phnom Penh : les Khmers rouges doivent ouvrir leurs zones et remettre leurs armes. Si ces conditions n'étaient pas respectées, ils devraient être déclarés hors-la-loi par la communauté internationale, garante des accords de Paris, et traités comme tels. La France entend rester particulièrement vigilante alors que s'est achevé le mandat de l'APRONUC, vis-à-vis de la situation au Cambodge, notamment en ce qui concerne l'unité du pays, garantie par le deuxième instrument des accords de Paris de 1991. Dans cet esprit, la France a signé, en juillet dernier, un accord portant sur le principe d'une coopération militaire entre les deux pays destinée à aider le gouvernement cambodgien à se doter d'une armée nationale unifiée et à former ses cadres. Un de ses principaux éléments devrait être l'organisation d'une gendarmerie. La France s'efforce également de mobiliser la communauté internationale pour participer au développement du Cambodge car le développement est un élément crucial de la pacification définitive de ce pays.

Données clés

Auteur : [M. Gascher Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5369

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 1993, page 2760

Réponse publiée le : 15 novembre 1993, page 4019